

AIDE-MÉMOIRE POUR VOTRE DÉMÉNAGEMENT

514-494-7444



Dès votre demande acceptée, vous pourrez débuter votre processus de déménagement.

Cet aide-mémoire vous guidera à travers ses multiples étapes.

DÈS L'ACCEPTATION DE LA DEMANDE

Attendez notre lettre attestant de l'attribution de votre logement et précisant la date de sa prise possession.

Avertissez votre propriétaire seulement suite à la réception de notre lettre d'attestation.

Fixez la date du déménagement.

Qui s'occupera du déménagement ? Vous-même ? Les membres de votre famille ? Des amis ? Un déménageur professionnel ?

Si vous décidez d'effectuer le déménagement vous-même, réservez votre camion et prenez bien connaissance des conditions du contrat de location avant de vous engager.

Vous pouvez vous informer auprès de votre assureur des coûts d'une assurance-déménagement.

Si vous faites appel à une compagnie de déménageurs, assurez-vous de leur crédibilité.

Nous vous conseillons fortement de téléphoner à la Commission des transports du Québec au 1-888-461-2433.

Faites un plan sommaire de votre nouveau logement : grandeur des pièces, dimension des fenêtres, des portes. Grâce à ce plan, il vous sera facile d'évaluer ce dont vous n'aurez plus besoin : meubles, rideaux, stores, etc. Ce plan vous permettra également de planifier la disposition des gros meubles pour ne pas être obligé de les déplacer une seconde fois.

Faites le tour de la maison, du garage au grenier, et établissez la liste des choses à donner ou à jeter.

L'idée d'une vente de garage peut être à considérer.

Commencez à emballer les articles rarement utilisés ainsi que les vêtements d'hiver ou d'été, selon la saison.

Effectuez les changements d'adresse. Pour vos changements d'adresse, vous pouvez vous procurer des cartes de changement d'adresse au bureau de poste et les envoyer à votre famille, vos amis et aux différents services publics et organismes.

Vous pouvez également demander au bureau de poste, moyennant certains frais, de faire suivre votre courrier à votre nouvelle adresse.

Faites transférer vos dossiers médicaux et dentaires, s'il y a lieu.

Transférez les polices d'assurance.

Commencez à emballer livres, vaisselle.

UNE SEMAINE AVANT

Selon le cas, confirmez la location du camion ou demandez la confirmation de la date et du prix aux déménageurs.

Transférez ou fermez les comptes bancaires et ouvrez-en de nouveaux.

Fermez les boîtes de carton, identifiez leur contenu et inscrivez sur chacune la pièce où elle doit aller.

Dégivrez et nettoyez le réfrigérateur et le congélateur (48 heures avant).

Faites la lessive autre que courante.

Commencez à faire les valises.

LA VEILLE

Faites un chèque certifié ou mandat poste pour payer les déménageurs.

Retirez les rideaux, les tringles, les stores

Dégagez le corridor, l'allée principale ou l'entrée.

Dégagez un espace de travail pour les emballeurs.

Indiquez les objets fragiles ou de valeur.

Mettez une étiquette «ne pas emporter » sur les articles que l'on veut apporter avec soi et ceux qui ne quittent pas la maison.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

Sortez les ordures.

Baissez le chauffage.

Débranchez le téléphone : si nécessaire, retournez-le à la compagnie ou à un comptoir local.

Faites le relevé des compteurs d'électricité et de gaz.

Jetez un dernier coup d'oeil dans les placards, les armoires, les coins et derrière les portes.

Accueillez les déménageurs, donnez-leur des directives précises et indiquez-leur les objets fragiles.

Soyez présents lorsque le déménageur dresse l'inventaire et signez-le s'il est conforme.

Restez à la maison jusqu'au départ du camion.

Éteignez les lumières.

Prévenez les voisins.

Verrouillez les portes et les fenêtres.

Laissez les clefs à l'agent immobilier, au propriétaire ou au nouveau locataire.

À L'ARRIVÉE

Procurez-vous les clefs de votre nouveau logement.

Vérifiez les serrures.

Faites le relevé des compteurs d'électricité et de gaz.

Nettoyez les placards et les tiroirs.

Accueillez les déménageurs, supervisez le déchargement.

Notez les articles perdus ou endommagés.